

REPARATION DES CARROSSERIES

Formation en initial et/ou en apprentissage (UFA AFORPA)

Le carrossier réparateur, avant d'intervenir pour réparer les véhicules accidentés, effectue une évaluation de l'importance du choc. En contact avec les clients, il identifie avec l'expert les réparations et estime le temps nécessaire. Le carrossier réparateur est donc responsable de la qualité de son travail vis-à-vis du client et de la compagnie d'assurances.

Les activités

Son intervention technique balaye un large champ, depuis le remplacement d'un élément de carrosserie ou d'un équipement, à la restructuration d'un véhicule. Il est amené à travailler le métal comme le plastique pour les nouvelles carrosseries et doit finalement remettre aux normes du constructeur les véhicules accidentés.

Le carrossier travaille dans les entreprises du réseau des constructeurs ou dans les entreprises spécialisées en carrosserie.

Les qualités

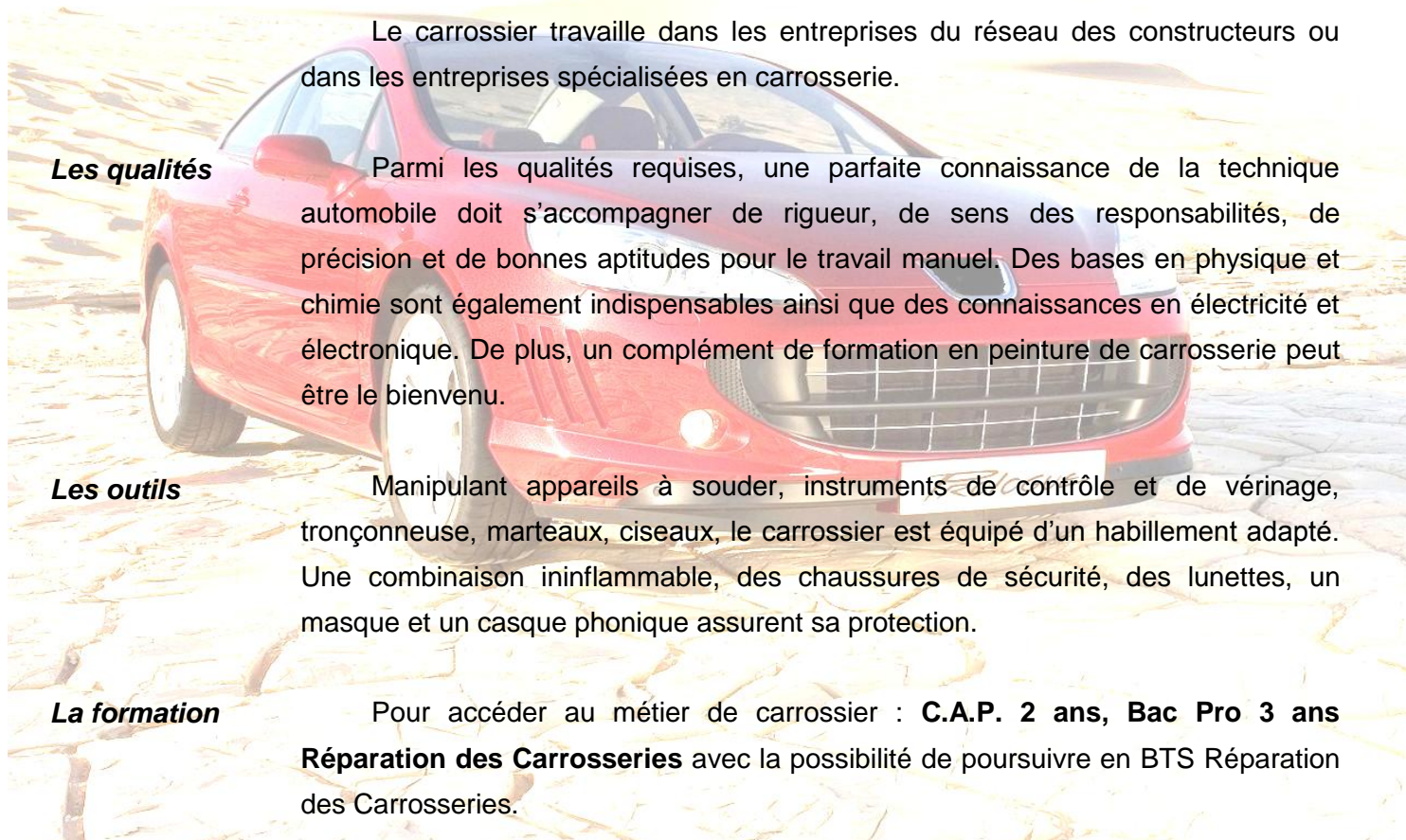
Parmi les qualités requises, une parfaite connaissance de la technique automobile doit s'accompagner de rigueur, de sens des responsabilités, de précision et de bonnes aptitudes pour le travail manuel. Des bases en physique et chimie sont également indispensables ainsi que des connaissances en électricité et électronique. De plus, un complément de formation en peinture de carrosserie peut être le bienvenu.

Les outils

Manipulant appareils à souder, instruments de contrôle et de vérinage, tronçonneuse, marteaux, ciseaux, le carrossier est équipé d'un habillement adapté. Une combinaison ininflammable, des chaussures de sécurité, des lunettes, un masque et un casque phonique assurent sa protection.

La formation

Pour accéder au métier de carrossier : **C.A.P. 2 ans, Bac Pro 3 ans Réparation des Carrosseries** avec la possibilité de poursuivre en BTS Réparation des Carrosseries.



GRILLE HORAIRE ELEVE DE C.A.P.

MATIERES	1^{ère} année	2^{ème} année
Français - Histoire / Géographie	3,5	3,5
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5
Langue vivante étrangère	2	2
Arts Appliqués	2	1,5
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Vie Sociale et Professionnelle	1	1,5
Education Civique, Juridique et Sociale	0,5	0,5
Enseignement Technologique et Professionnel	18	18
Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel	0	1
TOTAL	33	34
Période de Formation en Milieu Professionnel	6 semaines	6 semaines

Vie scolaire dans l'établissement

Déroulement des cours : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Equipement : l'enseignement professionnel nécessite une tenue adaptée (ex. : habit de travail, chaussures de sécurité et outillage)

Hébergement (garçons et filles) :

* internat : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 et sous réserve d'acceptation de la demande après commission d'affectation